

communiqué de presse

Paris, le 28 avril 2022

#Etsimamutuelle

Malakoff Humanis recueille 22 000 contributions à sa consultation « *Et si ma mutuelle ...* » et annonce une première réponse avec la prolongation de son dispositif de prise en charge des consultations psychologiques jusqu'à fin 2022

Le 10 février dernier, Malakoff Humanis lançait « *Et si ma mutuelle ...* », une grande consultation menée auprès de l'ensemble de ses assurés et parties prenantes¹ pour recueillir leur perception, leurs propositions et continuer à apporter sa contribution au débat public. Plus de 22 000 personnes se sont exprimées à cette occasion, affichant leurs opinions et partageant besoins, attentes et expériences personnelles à travers plus de 30 000 verbatim !

La restitution complète de cette consultation sera communiquée mi-mai.

Un premier niveau d'analyse met d'ores et déjà en évidence **le caractère indispensable et protecteur** que tous, assurés et chefs d'entreprise, attribuent à leur mutuelle. 92% des assurés Malakoff Humanis estiment en effet que la qualité de leur couverture santé est bonne, et 89% se sentent bien protégés. Ils jugent leur complémentaire utile pour les différents actes de soin, du plus anodin au plus lourd (visite chez le dentiste, équipement optique, hospitalisation ...).

De leur côté, 86% des chefs d'entreprise pensent que leurs salariés bénéficient d'une bonne couverture santé (niveau de prise en charge, accès aux soins, prévention, qualité des soins ...). Et 45% d'entre eux estiment que le contrat proposé contribue à la qualité de vie au travail au sein de leur entreprise.

Parmi les sujets de préoccupation mentionnés par les répondants, **la santé mentale se détache très nettement**, notamment chez les jeunes : 44% des moins de 35 ans s'inquiètent de leur bien-être physique et psychologique. Pour répondre à cette préoccupation, **Malakoff Humanis annonce dès à présent une première mesure en prolongeant jusqu'à fin 2022 le dispositif de prise en charge des consultations psychologiques** mis en place dès avril 2021 pour l'ensemble de ses assurés.

La santé mentale, une priorité pour Malakoff Humanis

Le 5 avril dernier, l'Assurance Maladie lançait MonPsy, un nouveau dispositif de prise en charge des consultations psychologiques. Il permet aux assurés de bénéficier de 8 consultations chez un psychologue partenaire du dispositif en cas de troubles légers à modérés, dans la limite de 40 € pour

¹ Entreprises clientes, branches professionnelles, experts-comptables, courtiers...

la première séance puis 30 € pour les suivantes, sur prescription médicale. Au titre de la complémentaire santé, **Malakoff Humanis prend en charge 40% du coût de ces consultations psychologiques.**

Malakoff Humanis a décidé d'aller plus loin et de renforcer cette mesure en prolongeant, jusqu'à la fin de l'année 2022, le dispositif de remboursement des consultations psychologiques mis en place dès avril 2021.

Malakoff Humanis rembourse ainsi 4 consultations de psychologue² dans la limite de 60€ maximum par séance, pour chaque bénéficiaire du contrat (assurés et ayants droit). Cette prise en charge s'adresse à tous les clients couverts par un contrat santé collectif ou individuel.

Ce dispositif est extrêmement simple pour un accès rapide :

- Seule une note d'honoraires du psychologue praticien est nécessaire pour être remboursé.
- L'utilisation de l'espace client de l'assuré sur le web ou sur l'application mobile permet un remboursement dans un délai maximum de 72h.

Ce dispositif a déjà permis la prise en charge de 360 000 consultations de psychologues pour 130 000 assurés. L'opération représente un coût global de 21,5 millions d'euros pour Malakoff Humanis.

Ces mesures s'inscrivent dans la continuité des services proposés par Malakoff Humanis en matière de santé mentale : mise à disposition de cellules d'écoute psychologique dédiées à l'ensemble des salariés ainsi qu'aux dirigeants de TPE, appli de gestion du stress accessible gratuitement à tous les publics, accompagnement des salariés en situation de fragilité, modules de formation et d'information sur la détection et la prévention du stress et des addictions. Face à l'évolution des besoins en la matière, le Groupe mène une réflexion continue sur la santé mentale.

Contacts Presse :

MALAKOFF HUMANIS

Élisabeth Alfandari : +33 7 60 09 25 30

elisabeth.alfandari@malakoffhumanis.com

IMAGE 7

Isabelle de Segonzac : +33 6 89 87 61 39

isegonzac@image7.fr

Franck Pasquier : +33 6 73 62 57 99

fpasquier@image7.fr

À propos de Malakoff Humanis (Chiffres au 31/12/2021)

Acteur majeur de la protection sociale, Malakoff Humanis est né en janvier 2019 du rapprochement des groupes Malakoff Médéric et Humanis. Avec 8,2 Mds d'€ de fonds propres, plus de 400 000 entreprises clientes et 10 millions de personnes protégées (assurés et ayants droit), Malakoff Humanis détient 15 % de parts de marché de l'assurance collective.

Dans le cadre de la gestion de la retraite complémentaire Agirc-Arrco, le Groupe verse 38,6 Mds€ d'allocations à plus de 6 millions d'allocataires, et collecte les cotisations auprès de près de 600 000 entreprises et 6,5 millions de cotisants.

Paritaire, mutualiste et à but non lucratif, Malakoff Humanis met sa performance au service de l'utilité sociale et consacre chaque année plus de 160M d'€ à l'accompagnement des personnes en situation de fragilité sociale.

www.malakoffhumanis.com

 @MalakoffHumanis

² Psychologues diplômés disposant d'un numéro ADELI